



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L' Assiste.

Your success It's our only way, our only goal...

SOMMAIRE

• Mot du président	07
• Présentation	08
• Conseil d'administration	10
• Stratégie	12
• Partenariats	15
■ Programmes à destination du jeune public	17
■ Programmes à destination de la formation professionnelle et de l'université	29
■ Programmes visant la PME, TPE et la microentreprise	31
■ Programmes à destination des ménages	33
■ Programmes à destination des migrants et des marocains résidents à l'étranger	41
• Rapport financier	47

Direction des travaux de rédaction et de maquettage :
Nezha SAADANI

Conception graphique et impression :
CROSSMEDIA COMMUNICATION

A participer également :
Athar HOUSNI



MOT DU PRÉSIDENT

Créée en 2013 à l'initiative de Bank Al-Maghrib et en partenariat avec des acteurs publics et privés, la Fondation a fédéré les initiatives individuelles en matière d'éducation financière dans un cadre institutionnel, en s'appuyant sur une stratégie nationale en la matière.

Pour renforcer son action, la Fondation a noué des partenariats avec plusieurs institutions publiques et privées, nationales et internationales.

Conformément à son plan triennal 2014 - 2016, la **FMEF** a touché ses publics tenant compte de leurs spécificités dans le but de promouvoir les principes relatifs à l'éducation financière et afin de partager les bonnes pratiques et de sensibiliser la population à une bonne connaissance des produits et services financiers.

Ce sont quelques millions de bénéficiaires, aussi bien des particuliers que des entreprises ou encore des enfants et des jeunes, qui ont profité des actions directes ou indirectes de

formation et de sensibilisation de la Fondation.

Il s'agit notamment de l'organisation des journées de la finance pour les enfants et les jeunes qui ont profité à plus de 400 000 bénéficiaires depuis 2013, de la caravane de l'éducation financière qui a concerné près de 3200 artisans en 2015 et de la campagne radio lancée la même année et qui a ciblé des millions d'auditeurs.

La Fondation continue, dans le cadre d'une synergie d'action avec les acteurs éducatifs, associatifs, économiques et financiers, d'accompagner ses différents publics dans la mise à niveau de leurs compétences financières via des programmes adaptés.

L'objectif ultime étant de favoriser leur épanouissement et bien être financier et de les accompagner dans leur insertion professionnelle et financière dans le cadre d'une politique d'inclusion financière globale.

Abdellatif **JOUAHRI**
*Président de la Fondation Marocaine
pour l'Education Financière*

Présentation

La **Fondation Marocaine pour l'Education Financière** est une association à but non lucratif créée en 2013 à l'initiative de Bank Al-Maghrib. Son conseil d'administration est constitué de ministères, régulateurs et associations professionnelles dans les secteurs éducatif et financier. Elle est ouverte à tout acteur partageant les convictions citoyennes des fondateurs.



Mission

La **Fondation Marocaine pour l'Education Financière** vise d'une part l'inclusion financière par l'effort de l'information, de la formation et de l'éducation des publics qui ne sont pas introduits dans le système financier. D'autre part, la protection des consommateurs des différents produits et services financiers quel que soit leur degré de sophistication.

Objectifs

Les actions de la Fondation s'articulent autour de 6 objectifs stratégiques :

- Assurer la formation des jeunes aux questions financières afin d'encourager le recours aux services financiers et des comportements responsables dans le futur.
- Intégrer l'éducation financière comme composante des programmes de développement économique et social menés par les acteurs publics et privés.
- Organiser des campagnes de sensibilisation de la population pour améliorer ses connaissances des produits et risques financiers.
- Promouvoir des programmes de sensibilisation et d'éducation financière pour les TPME.
- Promouvoir la coopération en matière d'éducation financière en établissant un cadre de coopération avec l'Université.
- Etablir des partenariats avec les institutions impliquées dans la promotion de l'Education Financière.





Conseil d'administration



M. Rachid BELMOKHTAR,
Ministre de l'Education Nationale
et de la Formation Professionnelle.



M. Lahcen DAOUDI, Ministre de
l'Enseignement Supérieur et de
la Recherche Scientifique.



M. Hassan Boulknadal, Directeur
général de l'Autorité Marocaine du
Marché des Capitaux.



M. Hassan BOUBRIK,
Responsable de la Direction des
Assurances et de la Prévoyance
Sociale.



M. Lahcen HADDAD,
Ministre du Tourisme.



Mme Fatima MAROUANE,
Ministre de l'Artisanat et de
l'Economie Sociale et Solidaire.



M. Karim HAJJI, Directeur
Général de la Bourse des Valeurs
de Casablanca.



**Mme Meriem BENSALAH
CHEKROUN**, Présidente de la
Confédération Générale des
Entreprises Marocaines.



M. Abdellatif JOUAHRI, Wali de
Bank Al-Maghrib et Président
de la Fondation Marocaine pour
l'Education Financière.



Mme Fouzia Zaaboul,
Directrice du Trésor.



M. Othmane BENJELLOUN,
Président du Groupement
Professionnel des Banques du Maroc.



M. Mohamed Hassan BENSALAH,
Président de la Fédération
Marocaine des Sociétés
d'Assurance et de Réassurance.



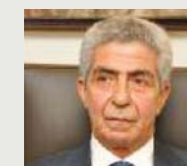
M. Mohammed EL GOURARI,
Directeur des Habous et des
Affaires islamiques.



M. Houdaifa AMEZIANE,
Président de l'Université
Abdelmalek Saadi de Tétouan.



M. Tariq SIJILMASSI, Président
de la Fédération Nationale des
Associations de Microcrédit.



M. Abdallah BENHAMIDA,
Président de l'Association
Professionnelle des Sociétés
de Financement.

Stratégie

L'action de la **Fondation Marocaine pour l'Education Financière** s'adresse à différents types de cibles et vise plusieurs publics dans le cadre de son plan stratégique triennal. A ce titre, les enfants et les jeunes sont considérés comme un groupe prioritaire dans la mesure où ils constituent les citoyens de demain.

Améliorer leurs connaissances en matière de finances, revient à leur fournir les outils nécessaires à la prise de décisions éclairées en matière de gestion de leurs finances personnelles et même d'accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat.

Au Maroc, la jeunesse scolarisée représente plus de six millions de personnes, une force sur laquelle le pays compte capitaliser pour construire son avenir et renforcer sa compétitivité à l'ère de la mondialisation. Pour cela, il est impératif que cette jeunesse acquière une culture financière qui lui permette d'adhérer à la stratégie nationale, celle-ci visant à promouvoir les pratiques de l'inclusion financière et à contribuer à asseoir les fondements pour le développement des capacités financières et entrepreneuriales de toutes les catégories sociales.

C'est dans ce cadre que le Ministère de l'Education Nationale est engagé, au sein de la **FMEF**, à mettre en place un cadre de coopération à même de permettre aux élèves d'acquérir et d'approfondir leurs connaissances dans le domaine financier et de les encourager à recourir aux services financiers en faisant désormais preuve de responsabilité.

La population n'ayant pas recours aux services financiers est également au cœur de la stratégie de la **FMEF**, principalement les personnes à faible revenu et le milieu rural. L'éducation financière viendra donc appuyer la politique d'inclusion financière considérée aujourd'hui comme un des leviers du développement.

Cela dit, les personnes ayant accès aux services financiers ne sont pas à l'abri de mauvais choix et s'exposent tous les jours à des risques liés à leur choix financier. Elles sont amenées à prendre des décisions cruciales impactant leur qualité de vie et celle de leur famille.

La **FMEF**, dans le cadre de sa stratégie, prévoit des actions d'information et de sensibilisation à l'attention de cette population. Elle mettra en exergue le rôle des institutions financières dans l'information des clients et déploiera les moyens nécessaires afin de les tenir au fait en matière d'accès aux services financiers. La **FMEF** joindra, à ce titre, ses efforts à ceux des acteurs agissant dans ce domaine afin de les outiller en information nécessaire au développement de leur capacité financière.

Les **TPME** ont été identifiées comme faisant partie des cibles de la stratégie de la **FMEF** car aujourd'hui elles n'utilisent pas de manière optimale les produits et services mis à leur disposition. C'est donc une démarche pédagogique, de sensibilisation et de proximité qui sera déployée à leur égard, en utilisant les différents réseaux qui existent. C'est également une démarche pragmatique et simplifiée à l'instar de celle déployée pour les autres cibles de cette stratégie.

En s'appuyant sur une stratégie nationale et une feuille de route déclinée en fonction des cibles visées, la Fondation entend agir au plus près de ses publics tenant compte de leurs spécificités. L'objectif de cette démarche multi cibles est de garantir l'efficacité de son action, en s'appuyant sur un dispositif stratégique bien structuré.

Par ailleurs, la Fondation développe des indicateurs de mesure aussi bien quantitatifs que qualitatifs pour suivre le déploiement de son plan d'action. Elle initie et pilote également plusieurs instances de suivi pour chaque grand projet qu'elle met en œuvre.





Le Président de la FMEF M. Abdellatif Jouahri et le DG de l'OIT M. Guy RYDER signent la convention de partenariat en mars 2016.



La convention avec l'OIT a été signée en présence de M. Rachid BELMOKHTAR, Ministre de l'Education Nationale, M. Lahcen HADDAD, Ministre du Tourisme, Mme Fatema MAROUANE, Ministre de l'Artisanat et M. Abdeslam SEDDIKI, Ministre de l'Emploi.



Signature de la convention entre le Président de la FMEF M. Abdellatif JOUAHRI et M. Roeland MONASCH en qualité de CEO d'Aflatoun en présence de Monsieur Abderrahim BOUAZZA, Directeur Général de Bank Al-Maghrib et Mme Nezha SAADANI, Directrice Executive de la FMEF.

Partenariats

Dans le but de réaliser sa mission en termes d'inclusion financière, la **Fondation Marocaine pour l'Education Financière** a noué plusieurs partenariats sur les plans national et international. Ces partenariats ont pour objectif de permettre à la Fondation de lever des fonds et de développer de nouvelles expertises afin de toucher un large public.

Nouveaux partenariats :

En dehors de certains de ses membres, également partenaires de certains programmes, la Fondation noue chaque année de nouveaux partenariats sur le plan national pour élargir sa cartographie de bénéficiaires. En 2015, la **FMEF** a signé un partenariat avec le Ministère du Tourisme afin de disséminer la culture financière auprès des acteurs du secteur.

La Fondation compte également plusieurs partenaires à l'international tels que la Banque Mondiale, la GIZ, la CYFI et le FSVC. Cette année deux nouvelles conventions de partenariat ont été signées :

- La première avec l'**ONG Aflatoun** qui accompagne la Fondation en mettant à sa disposition les programmes qu'elle développe pour l'éducation financière des plus jeunes et en appuyant la formation des formateurs et des enseignants.
- La seconde convention, quant à elle, a été signée avec l'**Organisation Internationale du Travail (OIT)** au mois de mars 2016. Cette convention, qui traduit la volonté commune des deux institutions de promouvoir l'inclusion financière à travers le renforcement de l'éducation financière au Maroc a été signée par M. Guy RYDER, Directeur Général de l'OIT, en visite pour la première fois au Maroc et M. Abdellatif JOUAHRI, Président de la **FMEF**.

Cette convention stratégique s'étend à plusieurs domaines d'intervention et cible plusieurs bénéficiaires : les jeunes et les femmes, les migrants et les entrepreneurs principalement les TPE, les micro-entrepreneurs et les auto-entrepreneurs. L'objectif final étant d'initier des actions de fond permettant d'impacter positivement leurs conditions de vie et favorisant l'épanouissement personnel et professionnel des bénéficiaires.



Programmes à destination du jeune public

Le contexte social et économique actuel fait de la compréhension des concepts financiers et des compétences en termes de gestion de l'argent des éléments majeurs à insérer dans la culture des plus jeunes afin d'en faire des citoyens responsables.

C'est dans ce cadre que la Fondation Marocaine pour l'Education Financière et le Ministère de l'Education Nationale ont signé une convention de partenariat qui vise à promouvoir la culture financière auprès des populations jeunes en introduisant l'éducation financière au niveau de l'école à travers deux grands axes : d'une part, en proposant l'éducation financière dans le cadre du parascolaire principalement à travers les journées

de la finance pour les enfants et les jeunes et, d'autre part, en intégrant l'éducation financière dans les curricula.

En ce sens, la Fondation est actuellement en cours de réalisation des manuels de l'élève et de l'enseignant, en collaboration avec les équipes du Ministère et en s'appuyant sur les outils pédagogiques édités par l'ONG internationale spécialisée dans l'éducation financière Aflatoun.



"Dans le contexte actuel, il devient nécessaire de faire de l'éducation financière à destination des enfants, la nouvelle question des droits civils pour le 21e siècle."

John Hope Bryant, Membre du Conseil du Président américain pour la capacité financière et président de l'ONG "Operation HOPE".

"What we need now is to make financial literacy, or teaching each and every one of our children the "language of money," the new civil right issue for the 21st century."

John Hope Bryant, Member of the President's Advisory Council on Financial Capability and CEO of Operation HOPE.



Les Journées de la finance pour les enfants et les jeunes

Au bout de cinq éditions, les Journées de la finance pour les enfants et les jeunes (JFEJ) sont devenues un rendez-vous phare en matière d'éducation financière des juniors.

Ce rendez-vous a permis également aux jeunes de découvrir le monde de la finance et de s'initier aux principes de gestion de leurs finances personnelles...

Organisée du 9 au 17 mars 2015, la quatrième édition des Journées de la finance pour les enfants et les jeunes ont été l'occasion de toucher 100 000 élèves (primaire, collège et lycée) à travers le Royaume contre 80 000 lors de la précédente édition.

Par ailleurs, il est à noter que les JFEJ 2015 ont également bénéficié d'une meilleure couverture des

établissements en milieu rural atteignant 25% de la cible, autre tendance qui connaîtra un renforcement pour les éditions suivantes.

Le programme de cette manifestation a compris comme à l'accoutumée des visites dans les agences de Bank Al-Maghrib, dans les compagnies d'assurance et à la Bourse de Casablanca ainsi que des séances de formation dis-

pensées par des agents de ces institutions et établissements bancaires au profit des jeunes.

Des guides pédagogiques ont été distribués aux élèves du primaire, aux collégiens et aux lycéens comprenant des explications relatives aux concepts de la monnaie, du budget, de l'épargne, de la banque, de la bourse et de l'assurance.



La monnaie a été une thématique majeure pour le jeune public. La visite des enfants à la banque centrale a été l'occasion pour eux de connaître les différentes pièces et billets de monnaie et leurs valeurs respectives.



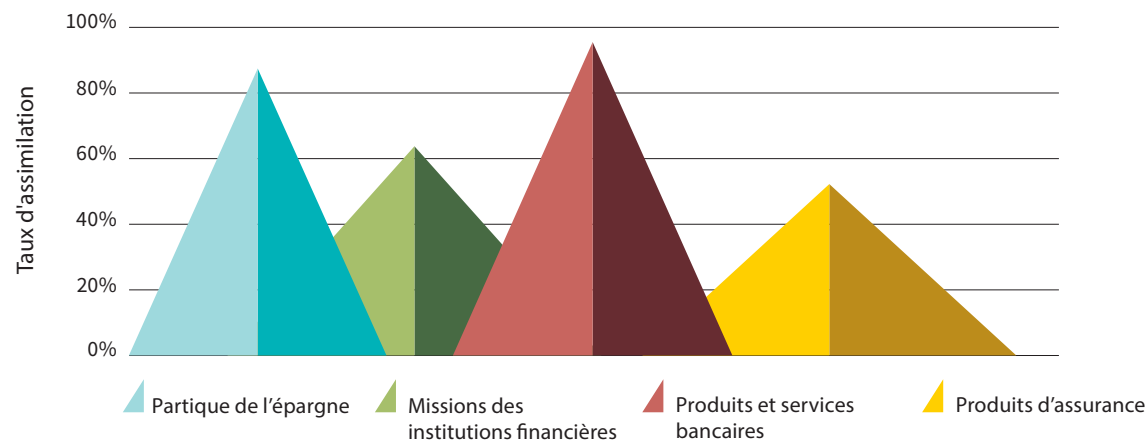
Les Journées de la finance pour les enfants et les jeunes...

Une enquête pour mesurer la satisfaction et mesurer l'impact

Pour cette quatrième édition, la Fondation a initié une enquête pour évaluer la satisfaction des bénéficiaires ainsi que leur degré d'assimilation des concepts financiers présentés dans le cadre de ces journées. L'enquête s'est étendue à l'ensemble des participants, un questionnaire leur a été administré à cet effet. **Le taux de réponse avoisinait les 70%**. Un échantillon représentatif de **10 000 bénéficiaires** incluant les élèves du primaire, du collège et du lycée a été traité dégageant les principaux résultats suivants :

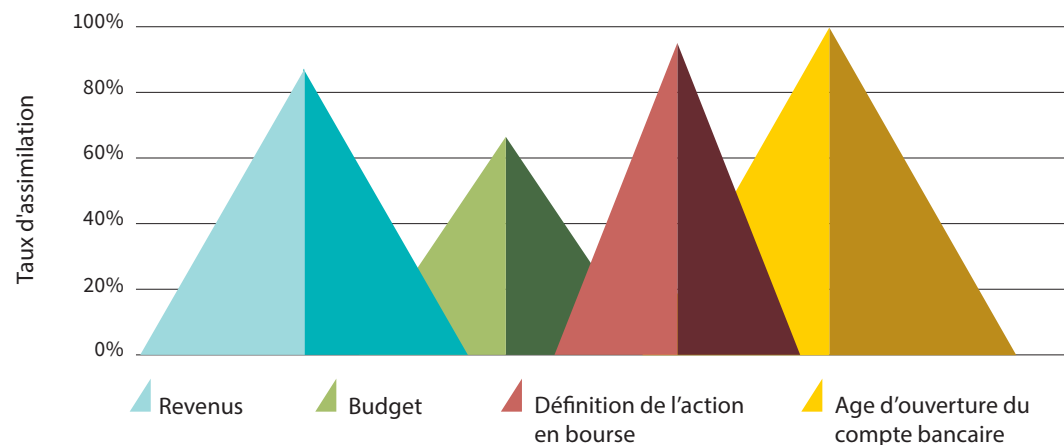
Niveau d'assimilation des connaissances financières par type de thématiques

LYCÉENS



Constituée de 4063 élèves, **la cible des lycéens** a réalisé des taux de réponses optimaux par rapport à des notions telles que l'épargne en tant que pratique financière ou encore par rapport à la connaissance de certains produits et services financiers de base principalement bancaires tel que le compte courant ou le transfert d'argent. Ils ont montré, cependant, des lacunes concernant les missions des institutions financières notamment celles des régulateurs à savoir, la banque centrale et l'AMMC. De manière générale et pour rejoindre les conclusions de l'enquête sur la capacité financière initiée par Bank Al-Maghrib auprès de leurs aînés, les produits d'assurances restent les moins connus et l'assurance n'est pas identifiée comme un besoin.

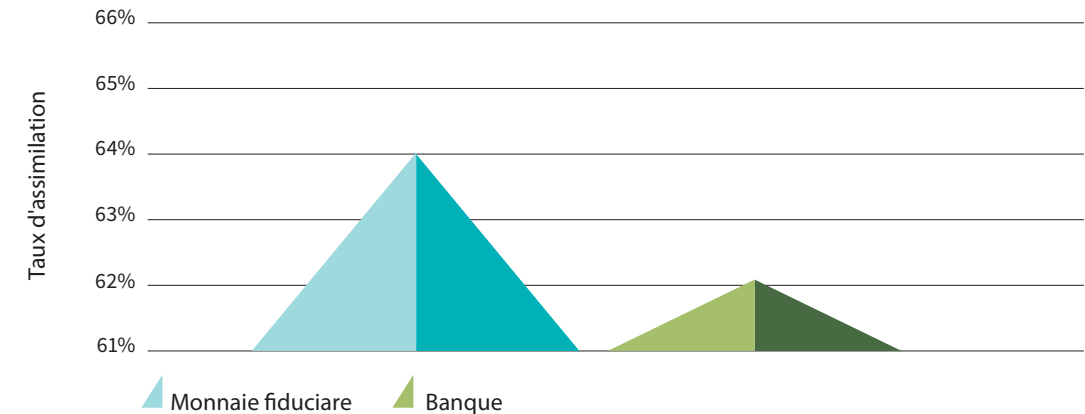
COLLÉGIENS



L'échantillon des collégiens, constitué de 2777 élèves a fait preuve d'une assimilation certaine de ce qu'est le revenu mais seule la moitié semble avoir compris ce qu'est un budget. La notion du budget est pourtant très complémentaire à celle du revenu et essentielle pour aboutir à des comportements financiers sains.

Ils ont, par ailleurs, répondu avec succès à la question relative à l'âge d'ouverture d'un compte à vue à la banque et à celle liée à la définition d'une action en bourse.

PRIMAIRE



Le questionnaire des **élèves du primaire**, constitué de 2361 élèves a simplifié les questions posées aux collégiens. L'analyse des réponses à ces questions fait remonter les taux les plus bas d'assimilation des connaissances financières auprès de la cible des juniors. Ces taux témoignent tout de même d'une connaissance assez large aussi bien des pièces et billets en circulation que de certains produits et services financiers bancaires notamment le compte bancaire.

- Les résultats de l'enquête menée en marge de l'édition 2015 des **JFEJ** démontrent des taux d'assimilation satisfaisants par rapport à plusieurs concepts financiers atteignant ainsi son objectif d'information et de sensibilisation.
- Néanmoins, ces résultats soulignent des lacunes qui devraient être prises en charge dans le cadre d'une action plus régulière.
- Il est donc nécessaire d'accompagner cet événement ponctuel par une approche d'éducation financière continue qui sera à même de construire des comportements et des attitudes responsables chez les juniors.
- Cette approche ne peut être concrétisée que par l'intégration effective de l'éducation financière comme enseignement obligatoire à l'école.
- A cet effet et combinée à l'insertion de l'éducation financière dans les curricula, les Journées pour l'éducation financière pour les enfants et les jeunes doivent devenir davantage un rendez-vous de renforcement des acquis financiers à travers des mises en situation aptes à permettre aux élèves de pratiquer les compétences financières qu'ils auront acquises sur les bancs de l'école.

Une édition 2016 sur la même lancée

L'édition 2016 des journées de la finance pour les enfants et les jeunes a maintenu sa tendance haussière en termes d'élèves touchés avec une cible de 150 000 élèves dont 75% sont collégiens et lycéens et 25% des élèves du primaire.

Dans l'objectif d'être au plus près des cibles des enfants dans le milieu rural, le taux de participation de ces derniers à l'édition 2016 a été de 30%. Les participants à cet événement ont bénéficié d'un programme riche et varié qui a contribué à les mettre au plus près de la chose financière.

Ainsi plus de 400 agences bancaires ont accueilli les bénéficiaires des journées de la Finance marquant ainsi la forte mobilisation du secteur bancaire. Plus de 200 cadres financiers se sont également déplacés dans les établissements scolaires pour animer des séances de formation et de sensibilisation et plus de 20 agences et succursales de Bank Al-Maghrib se sont investies pour coordonner ces journées sur le plan régional mais également pour accueillir leurs jeunes invités.

UN RENDEZ-VOUS QUI ÉVOLUE DANS LE TEMPS :

30.000 Bénéficiaires

Obtention du prix de la meilleure organisation par la CYFI.

2012

80.000 Bénéficiaires

La diffusion de deux guides pédagogiques délinés par niveau scolaire.

Un pour le primaire et un deuxième pour le secondaire.

2014

150.000 Bénéficiaires

Une nouvelle organisation avec l'institutionnalisation d'un comité national et de comités régionaux pour plus d'efficacité dans l'action.

2016

2013

60.000 Bénéficiaires

Le nombre de bénéficiaires a doublé.

100.000 Bénéficiaires

Une enquête menée auprès de trois cibles d'élèves : primaire, collège et lycée pour mesurer leur satisfaction et évaluer l'impact.



A l'occasion de l'organisation de la 5^{ème} édition des journées de la finance pour les enfants et les jeunes, une conférence de presse a été organisée au siège de la Fondation avec la participation de certains membres de la FMEF.

Intégration de l'éducation financière dans les curricula

La convention de partenariat qui a été signée entre le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle et la **FMEF** vise en plus de l'intégration de l'éducation financière dans les activités parascolaires, leur insertion dans les curricula.

En marge des journées de la finance pour les enfants et les jeunes organisées annuellement avec la place, la Fondation a lancé, en partenariat avec le Ministère, plusieurs actions en vue de l'intégration progressive de l'éducation financière dans les curricula.

Journée de travail avec la direction des curricula et les académies

Durant le mois de mai 2015, la **FMEF** a organisé un atelier de travail à Casablanca avec la Direction des curricula et les académies de Rabat et de Casablanca. Bank Al-Maghrib, la Bourse de Casablanca, et l'AMMC (ex. CDVM) ont été invités à participer, en raison de leurs expériences respectives dans la production de matériel pédagogique à destination des bénéficiaires.

L'objectif de cet atelier était l'examen du référentiel d'apprentissage en matière d'éducation financière au Maroc. Fruit d'une forte concertation avec le ministère de l'éducation nationale, Le référentiel d'apprentissage est le premier document du genre produit par la **FMEF** sur le plan national. Il est élaboré principalement à l'attention des responsables des curricula et du corps enseignant et vise à définir le cadre d'apprentissage et l'approche pédagogique pour une intégration réussie de l'éducation financière à l'école. Il revient également sur le choix du modèle et l'identification des étapes en vue de cette intégration.

En effet, le référentiel d'apprentissage propose un nouveau modèle qui fait la synthèse entre deux modèles ayant fait leurs preuves mais également montré leurs limites dans les pays qui ont adopté l'un ou l'autre. A ce titre, faire de l'éducation financière une nouvelle discipline à part entière semble certes la démarche la plus opportune, cependant elle pose le problème de surcharge des programmes.

Intégrer l'éducation financière dans plusieurs disciplines semble dès lors un modèle davantage accessible et posant moins de difficultés. Il reste cependant moins efficace et dilue les contenus posant des problèmes de cohérence concernant les éléments à décliner dans chaque discipline retenue à cet effet. Afin de répondre aux contraintes soulevées par ces deux modèles, le référentiel propose d'intégrer l'éducation financière dans une activité ou discipline unique mais déjà existante. Dans le système éducatif marocain, l'éducation à la citoyenneté, discipline enseignée à partir de la quatrième année du primaire, semble se prêter à être combinée à ce type d'apprentissage et a été retenue à cet effet dans le cadre de ce référentiel.

In fine, l'atelier aurait permis de valider deux éléments essentiels du référentiel : d'une part le choix du modèle et d'autre part les étapes de déploiement, identifiant Rabat comme site pilote pour accueillir cet enseignement avant sa généralisation sur le plan national. A l'issue des travaux de cet atelier, la cinquième année du primaire a également été retenue pour intégrer l'éducation financière dans le programme obligatoire dans le cadre de cette expérimentation pilote.

Un séminaire a été organisé le 30 septembre 2015...

Séminaire avec les inspecteurs du MENFP

Un séminaire a été organisé le 30 septembre 2015. S'étalant sur trois jours, il a ciblé des inspecteurs au niveau de la ville de Rabat, site pilote pour les actions de l'éducation financière dans le cadre scolaire. A cet effet, une formation a été prodiguée par la Fondation au profit des participants ainsi qu'une initiation à la pédagogie participative en matière d'éducation financière.

Ce séminaire a été marqué également par la participation de l'ONG internationale Aflatoun qui a présenté ses programmes et a pris part à la journée de débat qui a suivi, dans le but d'adapter le contenu de ces programmes au contexte marocain.

Ainsi, le dernier atelier de ce séminaire a servi à identifier, à la lumière du référentiel d'apprentissage et des programmes de l'ONG Aflatoun, les thématiques et les leçons à décliner auprès des élèves de la cinquième année du primaire.

Sessions de formation des enseignants à l'éducation financière

Au mois de novembre, plusieurs sessions de formation ont été organisées par la **FMEF** en partenariat avec l'ONG Aflatoun. Ces sessions ont ciblé dans un premier temps des formateurs, principalement des inspecteurs de l'éducation nationale dans la région de Rabat. Le ministère a ensuite organisé des sessions de formation au profit des enseignants toujours dans la même région. Ils sont aujourd'hui plus de 100 à avoir suivi cette formation.

Ces sessions qui ont connu un réel succès auprès des enseignants se poursuivent pour toucher à terme les 83 établissements identifiés au niveau de la région de Rabat. A cet effet, la Fondation en partenariat avec Aflatoun et le Ministère développe un système d'accréditation à même de favoriser la motivation des formateurs et de valider leurs acquis pour garantir la qualité des formations qu'ils assurent.



Exercice brise-glace dans le cadre du séminaire.



L'ONG Aflatoun présente ses programmes.

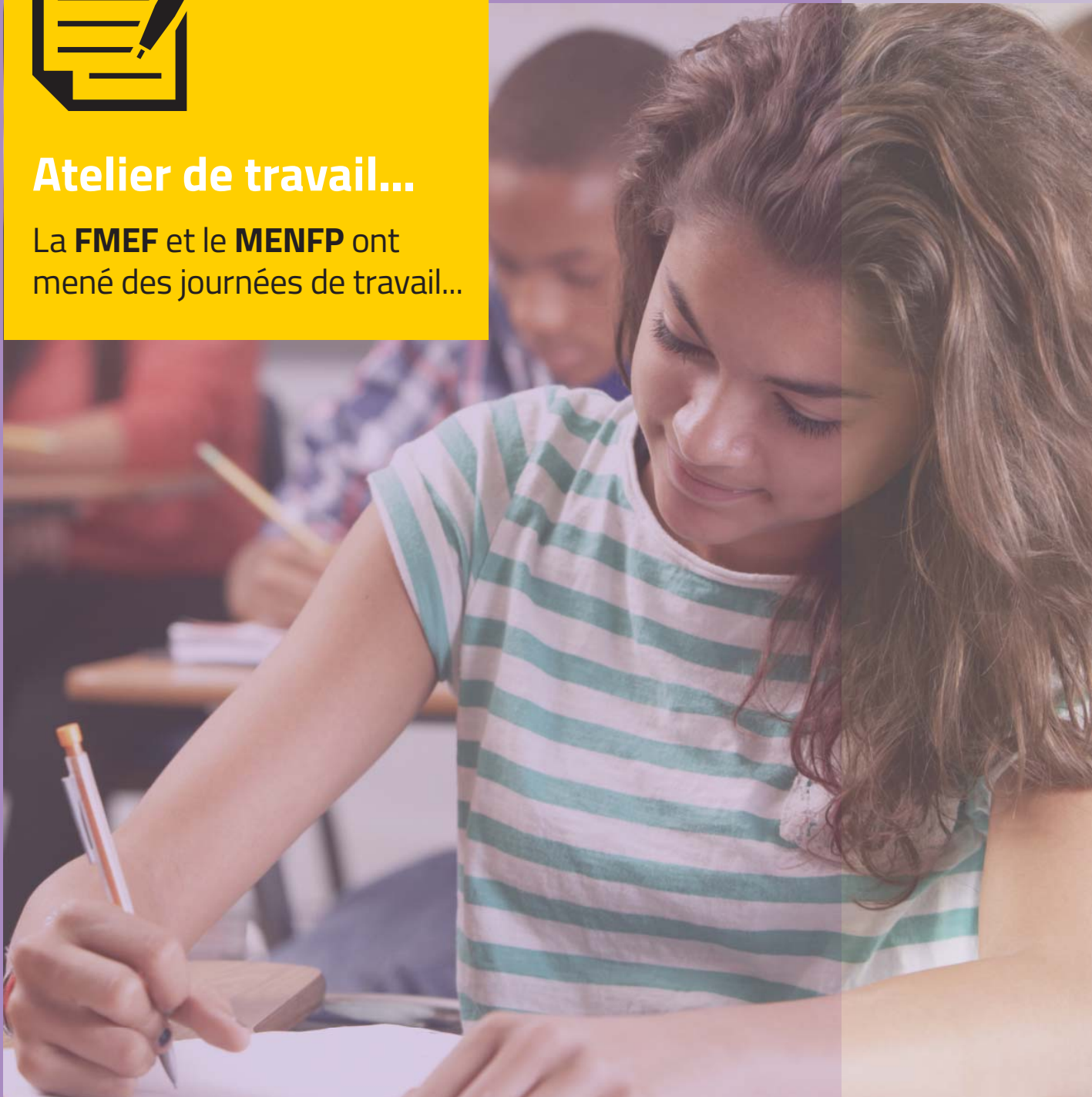


Session de formation animée par la directrice exécutive de la FMEF au profit des inspecteurs du MENFP.



Atelier de travail...

La **FMEF** et le **MENFP** ont mené des journées de travail...



Atelier de travail pour l'élaboration des manuels

Le **MENFP** et la **FMEF** ont mené des journées de travail en vue de l'élaboration des manuels de l'élève et de l'enseignant pour la 5^{ème} année du primaire retenue comme niveau pilote dans la phase d'expérimentation. Lors de ces journées, une commission composée de la direction des curricula et de plusieurs inspecteurs de l'éducation nationale au niveau de Rabat et région se sont réunis pour examiner le projet du premier manuel scolaire en matière d'éducation financière tel que soumis par la fondation.

Ce manuel a été élaboré conformément aux orientations du ministère et au référentiel d'apprentissage national en matière d'éducation financière, tout en s'appuyant sur l'expertise des partenaires internationaux identifiés conjointement par les deux institutions. Adapté, finalisé et validé par la dite commission au mois de mars 2016, ce manuel dans ces deux versions, celle de l'élève et celle de l'enseignant, est actuellement en cours d'impression pour être diffusé auprès des écoles.

Aflatoun

- Aflatoun est une organisation non gouvernementale internationale qui a vu le jour en 2005 à Amsterdam. Elle œuvre pour l'éducation sociale et financière des enfants dans une démarche visant à leur faire connaître leurs droits et leurs responsabilités.
- Le programme d'éducation financière de cette ONG à destination des enfants est basé sur la gestion des ressources financières et est actuellement mis en œuvre dans 109 pays. Aflatoun atteint chaque année 3 millions d'enfants à travers le monde et aide plus de 729.000 d'entre eux à épargner pour réaliser des projets sociaux à fort impact local.

Programmes à destination de la formation professionnelle et de l'université



Dans le but de toucher la cible des jeunes à travers des programmes d'éducation financière adaptés et concrets, la **FMEF** a capitalisé sur ses partenariats institutionnels pour mener des actions visant autant les jeunes de la formation professionnelle que ceux de l'université

Actions ciblant les jeunes en formation professionnelle

Dans le cadre de son partenariat avec le Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Solidaire, la Fondation a mené des actions de formation au profit des formateurs du ministère. En effet, ce dernier a intégré l'éducation financière comme module obligatoire faisant partie intégrante du cursus de la formation professionnelle initiale destinée aux apprentis artisans.

A cet effet, 40 nouveaux formateurs ont été formés par la Fondation dans le but de renforcer les capacités du ministère concernant l'enseignement de ce nouveau module. Ce qui porte l'effectif global des formateurs formés à plus de 80. Une valise pédagogique a été concertée en ce sens avec le ministère et adaptée aux besoins de la cible en termes d'éducation financière. Cette valise porte autant sur la gestion des finances personnelles que sur le financement de projets professionnels; une double approche adaptée à cette cible d'artisans en devenir. La réussite de cette expérience a conforté l'orientation stratégique de la Fondation qui consiste en la généralisation de l'enseignement de l'éducation financière à tous les secteurs de la formation professionnelle. Pour ce faire, la **FMEF** capitalisera sur son nouveau partenariat avec l'**OPFPT** pour toucher cette cible de bénéficiaires au Maroc et dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest. Des ateliers de travail sont actuellement en cours dans le but de sortir avec des valises pédagogiques adaptés aux différents secteurs et filières de la formation professionnelle qui a rassemblé **370 000 bénéficiaires** en 2015.

Actions à destination de l'université

Dans le cadre de ses actions à destination de l'université, la Fondation mène une réflexion visant à accompagner les programmes universitaires existants (licences, licences professionnelles, masters) dans la consolidation de leurs pédagogies entrepreneuriales. En ce sens, la Fondation œuvrera à développer des programmes pratiques axés sur le financement qui se grefferont sur les programmes de l'Université. Avec le concours de la Bourse de Casablanca, la Fondation a identifié un nouveau partenaire à même de l'accompagner dans ce projet ambitieux. Il s'agit de l'ONG américaine **Operation Hope** qui a initié le programme à succès « **Business in a box Academy** » dans plusieurs pays.

Enfin, l'**Université Abdelmalek Saadi** a été identifiée comme partenaire privilégié pour accueillir ces programmes à destination des jeunes universitaires, futurs entrepreneurs. Dans un autre registre, la Fondation est en cours de préparation d'un programme de conférences pour l'année en cours avec le concours de ses partenaires. Ce programme aura pour objectif de faire rencontrer les étudiants universitaires et les institutions autour de questions financières diverses.

Operation Hope est une ONG américaine spécialisée dans l'éducation financière et économique pour les jeunes et les adultes. Sa mission consiste dans l'encouragement de l'entrepreneuriat à travers des programmes adaptés.

Ces programmes sont déjà déployés dans 4000 écoles et 500 communautés à travers le monde, notamment en Afrique du Sud, en Arabie Saoudite, et aux EAU.



Une enquête qualitative sera menée par la FMEF afin de réaliser un profilage...

Programmes visant la PME, TPE et la microentreprise



Composantes majoritaires et majeures du tissu économique marocain, la PME, la TPE et la microentreprise constituent une cible stratégique pour les actions de la fondation. En effet, l'éducation financière de l'entreprise revêt une importance effective dans le cadre de l'action globale de la FMEF laquelle entend mener des actions de fonds courant 2016.

L'éducation financière au service de la TPME

Une enquête qualitative sera menée par la FMEF afin de réaliser un profilage des entreprises au Maroc indépendamment de leurs tailles et au-delà des chiffres et des statistiques. Ce profilage servira surtout à dégager les besoins et les problématiques financières des entreprises selon le mode de management, les pratiques financières et le profil des dirigeants.

Ces premiers résultats seront affinés par secteur dans le but de réaliser des valises pédagogiques pertinentes et adaptées. Cette démarche sectorielle pour l'éducation financière de l'entreprise favorisera également à terme un networking entre les différents acteurs à même de dynamiser leurs activités. Plusieurs partenaires au niveau national et international ont été identifiés pour prendre part à la finalisation de ces valises et à la définition d'une stratégie de déploiement et de formation.



Une plateforme e-learning

En termes d'actions digitales, la FMEF initiera une plateforme e-learning avec un parcours de certification destiné aux TPME. Ce parcours leur permettra de valider leurs acquis et les habilitera à mieux gérer leurs entreprises et à prendre connaissance de leurs droits et obligations face aux institutions financières mais aussi des facilités mises à leur disposition ainsi que les offres financières qui les ciblent.

Actions à destination des mono-artisans en partenariat avec le Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire

Se tenant parallèlement à la Semaine nationale de l'artisanat, la Caravane de l'éducation financière, une initiative conjointe du ministère et de la FMEF est une première du genre au Maroc et montre l'intérêt que peut avoir une démarche sectorielle dans la dissémination de la culture financière.

La caravane s'est étendue à toutes les régions administratives du Royaume ciblant principalement les mono artisans. In fine, cette initiative aura profité à pas moins de de 3200 bénéficiaires totalisant près de **2000 heures de formation** sur une semaine.

Actions à destination des petits agriculteurs en partenariat avec le **Crédit Agricole** du Maroc

Une première action d'éducation financière à destination des petits agriculteurs a été menée dans le cadre du partenariat entre la Fondation et le Crédit Agricole du Maroc. En effet, la **FMEF** a assuré une première formation des formateurs dans la région du Gharben s'appuyant sur un premier recensement des besoins réalisés avec ladite banque. Ces formateurs auront pour charge de déployer ce programme d'éducation financière auprès des animateurs qui prennent en charge cette cible en tant que clients. Des campagnes régionales ont également été programmées et se présenteront sous forme de journées de sensibilisation dédiées à l'éducation financière des petits agriculteurs.

Actions ciblant les micro-entrepreneurs en partenariat avec **AI-AMANA**

Si le développement de la micro-finance est essentiel pour une inclusion financière réussie, le secteur du micro-crédit représente un secteur stratégique dans le cadre de l'action de la Fondation. En effet, l'éducation financière représente une nécessité pour les micro-entrepreneurs afin de consolider leurs activités professionnelles et d'améliorer leurs conditions économiques.

C'est dans ce cadre que l'association **AI-Amama** et la Fondation ont uni leurs efforts pour dispenser des programmes d'éducation financière adaptés à cette population. A ce titre, des sessions de formation ont été programmées courant 2016 au profit des formateurs de l'association sur la base d'une valise pédagogique qui vise à former les bénéficiaires tant sur les finances personnelles que sur la gestion de leurs entreprises.

Un plan d'action ambitieux a été défini entre la Fondation et **AI-Amama** afin de toucher à terme l'ensemble de la clientèle de l'association. Ce partenariat représente une expérience pilote dans le secteur de la micro-finance destinée à être généralisée à moyen terme.



Programmes à destination des ménages

L'éducation financière des ménages fait partie intégrante de la stratégie de la **FMEF** laquelle repose sur des efforts d'information et de sensibilisation à travers l'outil médiatique mais également sur la formation comme le prouve le dernier programme mené conjointement avec l'**Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme**.

Les actions média

Les ménages marocains sont une cible large et hétéroclite sur le plan socio-économique. L'outil médiatique reste un moyen privilégié pour les toucher. Partant des recommandations des institutions internationales, la Fondation a défini une stratégie et un plan média au titre de l'année 2015. Au mois de février, une campagne radio a démarré et a été relayée dans les réseaux sociaux. Pour préparer cette action médiatique d'envergure, la **FMEF** a initié des comités d'écoute pour identifier la cartographie de la population cible, principalement des ménages à faible revenus et non intégrés financièrement et pour mieux approcher leurs besoins.

Elle a, par ailleurs, organisé un atelier de travail pour la définition du format de cette campagne. In fine, cette dernière a mis en scène la famille *Fahime*, un couple périurbain, qui à travers les aventures et mésaventures du quotidien, livre des messages en matière d'éducation financière.

Cette campagne s'est étendue sur 8 mois à hauteur de quatre passages quotidiens du lundi au vendredi sur les ondes de radio MFM, 2^{ème} chaine radio la plus écoutée au Maroc. L'enquête de Radiométrie Maroc d'avril-mai-juin 2015 révèle que les temps de passage des capsules sur MFM radio sont ceux qui connaissent la plus grande audience enregistrant des taux allant de 10 à 30% en fonction de l'horaire de passage.

Cela représente en moyenne 1 million et demi d'auditeurs au quotidien. La série de capsules a également été mise en ligne sur Youtube et a bénéficié d'une visibilité sur les réseaux sociaux de la station touchant également la population marocaine connectée.

Le plan d'action digital

En marge de ces actions de médiatisation et vue l'expansion du numérique au Maroc avec ses 15 millions d'internautes, la Fondation a engagé un plan d'action digital afin de toucher cette population à travers un contenu pédagogique et attractif à la fois.





Le portail fmef.ma

Au-delà d'une existence purement institutionnelle sur le canal digital, la Fondation a opté pour une présence plus active à destination de tous ses publics cibles à travers un portail dynamique et pédagogique inédit dans le paysage web marocain.

S'adressant aux enfants dans leurs différentes tranches d'âge, aux ménages, mais également aux entreprises, ce portail reste particulièrement interactif avec un contenu diversifié tel que l'éditorial, les jeux vidéos mais également les dispositifs d'accompagnement comme les simulateurs de crédit et du budget. Le lancement du portail s'accompagne également par un contenu vidéo à travers une série de capsules bilingues traitant de thématiques touchant aux finances personnelles.

Chaque rubrique principale du menu représente un espace défini par un code couleur pour faciliter l'accès des internautes aux bonnes rubriques où ils auront l'information nécessaire concernant leurs finances.

Au vu de l'objectif stratégique de la Fondation d'éduquer les prochaines générations aux bons comportements financiers, le canal digital semble le plus approprié de par la jeunesse de la population connectée au Maroc (14 – 45 ans comme tranche la plus connectée). Ainsi, le portail a consacré un espace conséquent aux jeunes où il s'agira de les renseigner sur les différentes notions et concepts de la Finance et ce dans une démarche pédagogique et ludique.

Cet attrait pédagogique concerne également les enseignants qui pourront retrouver dans le portail le matériel nécessaire afin de mener des actions d'éducation financière destinées aux jeunes. Les ménages et les particuliers ne sont pas en reste avec une partie « Finances Personnelles » qui les renseigne sur les tenants et les aboutissants de leur équilibre financier et leur donne l'information et les outils pour y arriver.

Enfin, la partie Finances d'entreprise se veut un carrefour pour l'information financière à destination de la TPME et de la micro-entreprise avec un début de réponse sur des problématiques telles que comment préparer un dossier de crédit bancaire. Ce site sera également l'occasion de présenter l'activité de la Fondation au grand public et aux partenaires institutionnels au Maroc et à l'international.

La mise en ligne progressive est en cours, d'abord en langue française mais un déploiement en langue arabe est prévu à moyen terme afin de pouvoir toucher toutes les populations. La plateforme fmef.ma sera à ce titre la pierre angulaire d'un édifice digital qui permettra une traçabilité des trafics et ainsi une mesure de l'impact des actions menées. A ce titre, des sondages alimenteront l'accueil du portail dans le but de recueillir les retours des cibles vis-à-vis du contenu, des programmes et des actions de la Fondation.



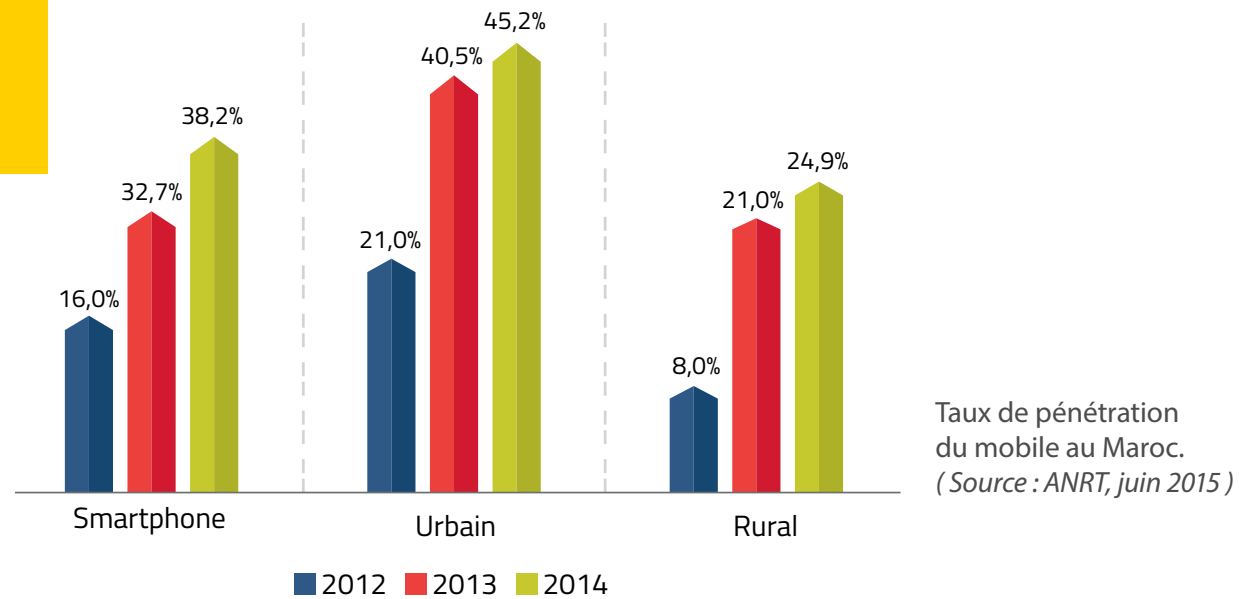
La ferveur pour les réseaux sociaux concerne également le Maroc.

A titre d'exemple, Facebook réalise un taux de pénétration de plus de 22% au Maroc. La tranche d'âge comprise entre 15 et 29 ans y est la plus présente, et représente 77% des inscrits, ce qui tend à prouver l'attrait des plateformes sociales auprès des plus jeunes et en font un éventuel canal de diffusion de l'éducation financière.

Compte tenu de ces éléments, la Fondation compte investir les réseaux sociaux à court terme pour être au plus proche de la cible des jeunes.



Une application mobile pour la gestion de budget en cours de réalisation.



En l'espace de quelques années, la percée du mobile s'est installée dans le paysage digital marocain comme une tendance croissante dans les milieux urbains comme ruraux. Ainsi de 2012 à 2014, le taux de pénétration du smartphone est passé de 21 à 45 % dans le milieu urbain et de 8 à 24 % dans le milieu rural, soit une croissance moyenne de 18,5%.

Désirant profiter de cette opportunité pour atteindre ses cibles, la **FMEF** a effectué une consultation concernant le développement d'une application mobile qui a pour but de permettre aux ménages marocains et spécialement à revenus moyens à faibles de gérer leur budget de façon efficace, pédagogique et attractive. Il s'agit également de familiariser la même cible mais également le particulier aux notions financières essentielles à un bon équilibre budgétaire et financier (l'épargne, la distinction entre envies et besoins, la comparaison en termes de produits financiers, etc...).

Cette application se veut complémentaire au site web mais en se positionnant davantage dans le quotidien des marocains. Elle intervient aussi dans un contexte où les marocains sont de plus en plus demandeurs d'applications mobile.

C'est en effet ce que montre l'étude 2016 de l'institut Averty qui laisse voir que 54% des internautes au Maroc ont recours à leurs applications mobile pour faire face à certains de leurs besoins.



Partenariat avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme

Malgré l'impact fort qu'elles peuvent avoir, les actions médiatiques et plus particulièrement les actions digitales ne suffisent pas pour toucher l'ensemble des publics cibles. Ceci est d'autant plus vrai lorsqu'on considère le taux important d'analphabètes ou de personnes peu alphabétisées qui ont besoin d'un accompagnement spécifique. En effet, selon les chiffres de l'**Agence Nationale de Lutte contre l'Analphabétisme (ANLCA)**, environ 10 millions de Marocains, soit près d'un tiers de la population du Royaume, sont toujours analphabètes.

Ce chiffre recèle une partie des ménages à faibles et moyens revenus lesquels constituent une cible importante pour les actions de la Fondation qui a investi récemment les programmes de lutte contre l'analphabétisme. Le but étant de disséminer la culture financière auprès des bénéficiaires dans une approche genre visant principalement les femmes.

Plusieurs ateliers de travail ont été organisés entre la Fondation et l'Agence. Ils ont servi à dans un premier lieu à déterminer une valise pédagogique adéquate, puis un plan de déploiement de l'éducation financière auprès de cette population. A l'issue de ces ateliers, il a été convenu de mener des actions d'éducation financière auprès des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation qui sont aujourd'hui **700 000 chaque année**.

Afin de rendre cette action plus pertinente, les deux institutions ont décidé d'un commun accord de prioriser la population post-alphabétisée qui représente pas moins de **90 000 personnes** annuellement concernées par des programmes de soutien prodigués par l'agence en vue de favoriser leur insertion professionnelle, notamment à travers un accompagnement technique qui les habilite à développer et pérenniser des activités génératrices de revenus. **3000 alphabétiseurs** engagés par l'agence veillent à la formation de cette population.

A cet effet, une formation en éducation financière a été prodiguée par la **FMEF** de juin à décembre au profit des formateurs de ces alphabétiseurs dans les régions de Souss Massa Darâa, Casablanca-Settat, Marrakech-Tensift-El Haouz, Chaouia-Ouardigha, Rabat-Salé-Zmour-Zair, Fes-Boulmane, l'Oriental, Gharb-Chrarda-Beni Hssen, Taza-Al Hoceima-Taounate, Tanger-Tetouan, Meknès-Taflalet. Près de **700 alphabétiseurs** ont d'ores et déjà été formés sur ces mêmes régions. La Fondation prend également en charge les coûts liés à la production et à la diffusion des supports pédagogiques qui accompagnent ces formations, qu'il s'agisse de formations des formateurs ou de formations des bénéficiaires. Elle est soutenue à cet effet par l'**Organisation Internationale du Travail (OIT)**.

De la gauche à la droite M. Mohamed Ojour, directeur de l'ANLCA, M. Richard Lavallée, responsable du projet "Jeunes au Travail" du BIT et Mme. Nezha Saadani, directrice exécutive de la FMEF.



Une signature de convention est prévue entre la Fondation et l'Agence afin de consolider le partenariat entre les deux entités et de perpétuer les actions et les programmes à destination des populations analphabètes et post-alphabétisées dans le but de les accompagner dans leur insertion socio-économique en renforçant leurs compétences financières.

Cette convention porte, d'une part, sur l'intégration de l'éducation financière dans le curriculum des programmes d'alphabétisation et s'intéresse, d'autre part, à la bancarisation de l'ensemble des alphabétiseurs, aujourd'hui au nombre de 10 000.

Une approche genre pour pallier la non-insertion financière des femmes

Selon la base de données *Global Findex* (a), un milliard de femmes (soit plus de 40 % de la population féminine mondiale) n'a pas accès à des services financiers formels. L'écart avec les hommes dans ce domaine s'élève à 9 % en moyenne dans les pays en développement, mais il atteint des niveaux bien supérieurs dans certaines régions du monde, d'après l'édition 2014 de *Global Findex*.

Une femme a, respectivement, 20 % et 17 % de chances de moins qu'un homme de posséder un compte bancaire et d'avoir recours à une forme formelle d'emprunt.



Programmes destinés aux immigrants subsahariens et aux Marocains résidents à l'étranger

Les flux migratoires sont désormais une réalité mondiale et locale. Au Maroc, la question migratoire était, jusqu'à une date récente, abordée de manière conjoncturelle. Si les flux migratoires des années 70 constitués d'ouvriers se dirigeant vers l'Europe ont été le point de départ de la diaspora constituée des Marocains résidents à l'étranger, les dix dernières années ont été plus marquées par une migration sud-sud dont le Maroc est devenue une composante essentielle en Afrique recensant des milliers de migrants subsahariens sur son territoire.

Impactant sur les plans économique et social, ces flux migratoires ont révélé la nécessité de mener une réflexion concernant l'apport de l'éducation financière pour l'insertion des populations immigrées.

Actions visant les migrants subsahariens

Au début, le Maroc était considéré comme un pays de transit pour regagner l'Europe. La présence des migrants dans le Royaume, n'était pas due alors à leur volonté de s'y installer. Face aux mesures restrictives des politiques européennes, le Maroc devient de plus en plus un pays d'accueil pour ces migrants, principalement d'origine subsaharienne.

Leur présence sur le sol marocain est de plus en plus visible, vu le nombre croissant des contingents de migrants. La principale raison de cette migration est due à une conjoncture politique et économique instable dans leurs pays d'origine.

En 2013, **Sa Majesté le Roi Mohamed VI** a donné ses instructions au gouvernement pour régulariser certaines catégories de migrants sans papiers. Il n'existe pas de chiffres officiels sur le nombre de migrants au Maroc, mais jusqu'à fin 2014, près de 25 000 demandes de cartes de séjour ont été réceptionnées.

En effet, selon le Chef du gouvernement marocain Abdelilah Benkirane qui s'exprimait devant le parlement marocain, il y aurait au Maroc entre 35 000 et 40 000 ressortissants en situation irrégulière dont plus 10 000 étudiants.



Selon le Ministre de l'Intérieur marocain, la majorité d'entre eux, est originaire du Nigeria, du Mali, du Sénégal, de la Gambie et du Ghana¹.



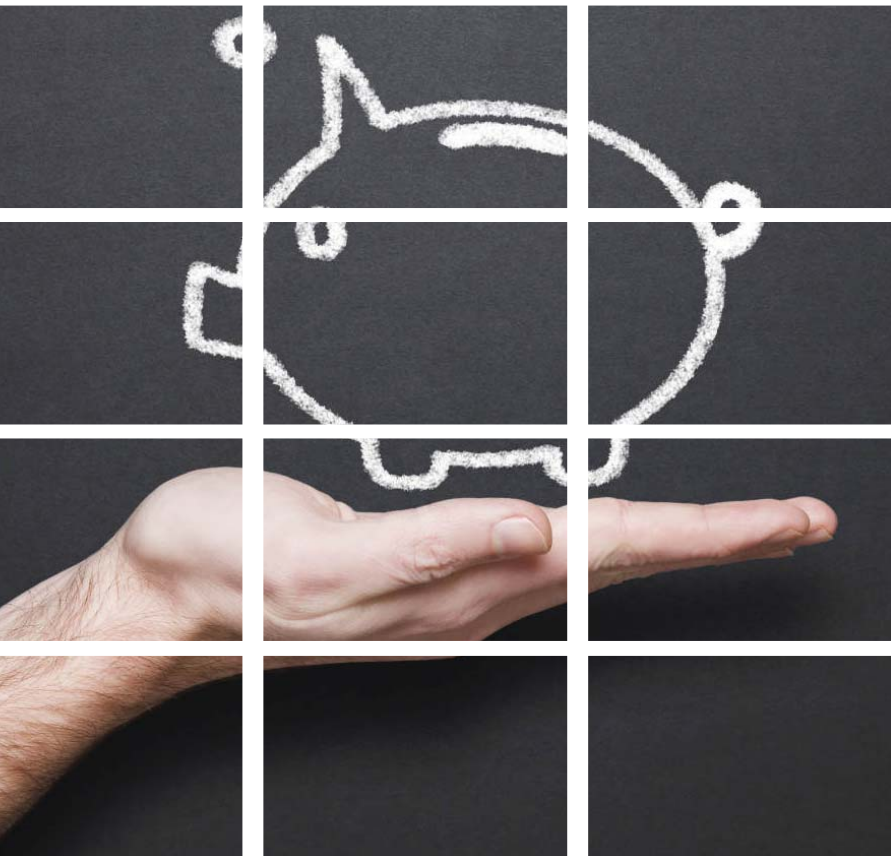
¹ Source : une enquête conduite par l'AMERM et le Comité international pour le développement des peuples (CISP) sur les migrants subsahariens en transit au Maroc durant la période mars-avril 2007 fournit les chiffres suivantes : Nigériens (15,7%), Maliens (13,1%), Sénégalais (12,8%), Congolais (10,4%), Ivoiriens (9,2%), Guinéens (7,3%), Camerounais (7%), Gambiens (4,6%), Ghanéens (4,5%), Libériens (3,8%) et Sierra léonais (3,1%) (cité par <http://www.bladi.net/21416-maroc-immigration-subsaharienne.html>).

Les conditions d'éligibilité à la régularisation au Maroc restent cependant moins contraignantes et plus flexibles que celles imposées par d'autres pays d'accueil.

Conditions économiques précaires

Dans l'état actuel des choses, la plupart des migrants essaient de s'intégrer dans la société marocaine en travaillant le plus souvent chez des particuliers dans les secteurs de la construction et l'agriculture quand ils ne se lancent pas dans la vente ambulante.

Face à l'ampleur de cette vague migratoire, et à la part importante des migrants subsahariens au Maroc, la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière et le Bureau International du Travail ont joint leurs efforts pour accompagner cette population et pour participer à améliorer ses conditions de vie à travers la mise à niveau de leurs capacités financières à même de favoriser leur inclusion financière.



A cette fin, des focus groupes ont été programmés pour identifier les besoins des immigrés en matière d'éducation financière et pour réaliser une valise pédagogique adéquate. A l'issue de ces enquêtes qualitatives, la difficulté d'accès aux produits et services financiers due notamment à un manque d'informations a été la principale problématique relevée par cette population. Cette dernière se trouve également fragilisée par ses propres comportements financiers : par exemple, ni la pratique de l'épargne, ni la gestion du budget familial ne sont réellement maîtrisées et adoptées, encore moins le recours aux institutions financières formelles.

La cartographie des besoins réalisée après ces focus groupes

démontre que malgré la différence des parcours et des pays d'origine, les immigrés subsahariens ont des profils présentant beaucoup de similitudes et laissant voire des problématiques financières quasi-identiques ayant trait au transfert d'argent, au financement de projet professionnel, ou encore à l'épargne et au crédit.

D'autres considérations sociales viennent compléter ce profilage, principalement, la non régularisation de la situation de migration de certains et le taux important des migrants analphabètes.

Les Marocains Résidents à l'Étranger ou de retour au pays, une cible privilégiée

Constituant plus de 10% de la population marocaine, les Marocains Résidents à l'Étranger jouent un rôle important dans l'équation économique et financière à travers les transferts financiers qu'ils effectuent et qui se sont élevés à 65 milliards Mad en 2015.

Dans un cadre socio-économique qui se redéfinit en permanence, l'insertion financière de cette cible devient nécessaire, laquelle passe également par des actions d'éducation financière. C'est dans ce cadre, que la **Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière** a organisé là encore des focus groupes pour être au plus près des besoins de cette cible et pour sonder ses problématiques en termes d'éducation financière qu'ils soient résidents à l'étranger ou de retour au Maroc.

Globalement les conclusions de ces focus rejoignent celles des premiers organisés avec les immigrés au Maroc.



Les principales recommandations qui ont fait suite à l'enquête qualitative réalisée par la FMEF

L'enquête qualitative menée auprès des immigrés comme des MRE a mené à la conclusion qu'une même valise pédagogique peut s'adresser aux deux publics. Les problématiques et les besoins se rejoignent le plus souvent laissant voir un véritable besoin en accompagnement en matière d'éducation financière surtout s'agissant des thématiques liées à l'identification des objectifs, la gestion du budget, les différents produits et services financiers.

Cependant, si les thématiques sont globalement les mêmes, l'approche devrait différer parfois selon les éléments relevés lors des focus groupes réalisés avec les MRE d'une part et les immigrés au Maroc d'autre part. Partant de ces enquêtes une valise pédagogique est en cours de finalisation avec le concours du Bureau International du Travail et porte notamment sur les thématiques relevés comme besoins lors des focus groupes. Il s'agit notamment de ;

La fixation des objectifs :

En effet, c'est un item essentiel auprès de nos cibles qui ne font pas la différence entre un rêve et un objectif à l'origine même de leurs décisions d'immigration. Ces rêves d'ascension socioéconomiques ne sont souvent pas pensés en des objectifs précis, réalisables et définis dans le temps.

L'épargne :

L'épargne est une pratique indispensable dans le cadre d'une bonne gestion des finances personnelles. Avant de parler des produits d'épargne, il est nécessaire de parler d'abord de l'épargne en tant que pratique. Les recommandations qui font suite aussi bien au premier qu'au second focus groupe laissent voir l'intérêt d'une telle thématique avec cependant quelques variantes.

Si pour les immigrés au Maroc, la pratique de l'épargne est peu répandue, pour les MRE, elle est monnaie courante et fait partie intégrante des attitudes financières. En revanche, il s'agit pour ces derniers plus d'une épargne d'urgence que d'une épargne projet constituée pour atteindre un objectif dans le temps qu'il soit personnel ou professionnel.

Plusieurs thématiques ont été relevées dans le cadre des focus groupes...

La gestion du budget :

Mettre l'accent sur le budget en tant qu'outil de gestion permettra à ces cibles de déceler l'importance de planifier ses dépenses et l'impact positif d'une telle démarche sur leurs finances personnelles notamment en ce qui concerne la priorisation de ces dépenses.

Le transfert d'argent :

Si les MRE ont recours plus facilement que les immigrés au Maroc aux institutions financières formelles pour effectuer leurs transferts d'argent, le thème demeure important pour les deux cibles afin de consolider le recours aux institutions formelles auprès des MRE et de le promouvoir auprès des immigrés au Maroc qui ont besoin d'être accompagnés via une meilleure information et encadrement en ce sens.

Le crédit et le surendettement :

Qu'ils soient MRE ou migrants, les deux cibles manifestent un intérêt concernant le crédit dans le cadre du financement des projets professionnels. Il faut donc mieux expliquer les mécanismes de crédit et sensibiliser au surendettement en raison de l'intérêt porté à cette question.

L'assurance :

En tant que produit financier, l'assurance revêt une grande importance pour ces publics dont les revenus fluctuent énormément. Pourtant, ni dans le cadre du focus groupe réservé au MRE, ni dans celui réservé aux immigrés au Maroc, l'assurance n'a été relevée comme un besoin. Il était donc important, dans le cadre de cette valise de réserver un module à l'assurance et à l'importance qu'elle revêt pour se protéger contre les risques et les aléas de la vie

Le projet professionnel :

Qu'ils s'agissent des MRE ou des migrants au Maroc, l'accès au financement pour la réalisation d'un projet professionnel reste une problématique majeure qui suscite beaucoup d'interrogations sur comment faire ? À qui s'adresser ? Comment financer ? La valise pédagogique s'est donc étendue à cette thématique et traite globalement des étapes importantes vers la concrétisation d'un projet professionnel et de comment accéder au financement.

Les focus groupes ont ainsi permis de faire ressortir 8 thématiques importantes dans le cadre des actions de formation et de sensibilisation. Ces 8 thématiques ont permis la réalisation d'un projet de valise pédagogique aux supports diversifiés. Cette valise sera proposée à un large éventail d'acteurs impliqués dans l'éducation financière des immigrés et des MRE dans le cadre d'un atelier de travail et ce avant son déploiement.

Photo prise dans le cadre de l'enquête qualitative portant sur l'identification des besoins des migrants.

Rapport financier

Les ressources au titre de 2015 sont ventilées comme suit :

Cotisations des membres :

	Montant des cotisations
Association Professionnelle des Sociétés de Financement « APSF »	120.000,00
Bank Al Maghrib « BAM »	900.000,00

Subventions reçues :

	Montant des subventions
Organisation Internationale du Travail	670.000,00*
Finance in Motion	532.583,00
Crédit Agricole	500.000,00

*Subvention versée en nature.

Les principales dépenses au titre de l'année 2015 ont été affectées à la réalisation des supports pédagogiques et à l'organisation des sessions de formation données par la fondation au profit de ses partenaires d'une part et ce à hauteur de 923 102,15 MAD et aux actions médiatiques de la fondation d'autre part qu'il s'agisse de la réalisation de son portail web ou du déploiement d'une campagne radio large public et ce à hauteur de 652.254,50 MAD.

**PIECES ANNEXES A LA
DECLARATION FISCALE**

IMPOT SUR LES SOCIETES

(Modèle comptable normal)

Nom et prénom ou Raison sociale : *F.M.E.F*

Taxe Professionnelle :

Identification Fiscale :

18731488

Adresse : *115, Boulevard de Paris - BP20000*
 *Casablanca*

A le *16/03/2016*

Signature

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Numéro d'enregistrement de la déclaration:.....

Date:.....

Signature

N.B.: Les tableaux de 1 à 14 sont conformes aux états prévus par la loi n°9.88 relative aux obligations comptable des commerçants promulgués par le dahir n° 1.92.138 du 3 jourmada II 1413 (15.12.1993)

Etats Financiers : *F.M.E.F*

Exercice du : 01/01/2015 au : 31/12/2015

Tableau n°1

BILAN (ACTIF)

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		BRUT	AMORT. ET PROV.	NET	NET
Actif immobilisé	IMMOBILISATION EN NON VALEURS				
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Immobilisation en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs assimilés				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	329 359,13	61 638,22	267 720,91	252 567,54
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Matériel de transport	226 875,00	49 156,25	177 718,75	223 093,75
Mobilier, mat. de bureau et aménagements div.	102 484,13	12 481,97	90 002,16	29 473,79	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Prêts immobilisés					
Autres créances financières					
Titres de participation					
Autres titres immobilisés					
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF					
Diminution des créances immobilisées					
Augmentation des dettes de financement					
TOTAL I (A + B + C + D + E)	329 359,13	61 638,22	267 720,91	252 567,54	
Actif circulant	STOCKS - F				
	Marchandises				
	Matières et fournitures consommables				
	Produits en cours				
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis				
	CREANCES ACTIF CIRCULANT - G	6 981 301,41		6 981 301,41	4 085 266,37
	Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes				
	Clients et comptes rattachés				
	Personnel				
Etat					
Comptes d'associés					
Autres débiteurs	6 974 646,92		6 974 646,92	4 080 000,00	
Comptes de régularisation Actif	6 654,49		6 654,49	5 266,37	
TITRES ET VAL. PLACEMENT - H					
ECARTS CONVERSION - ACTIF (éléments circulants) - I					
TOTAL II (F + G + H + I)	6 981 301,41		6 981 301,41	4 085 266,37	
Trésorerie	TRESORERIE - ACTIF	6 448 549,78		6 448 549,78	5 513 893,69
	Chèques et valeurs à encaisser				
	Banques, T.G. et C.C.P.	6 432 533,38		6 432 533,38	5 502 141,99
	Caisses, régies et accreditifs	16 016,40		16 016,40	11 751,70
TOTAL III	6 448 549,78		6 448 549,78	5 513 893,69	
TOTAL GENERAL I + II + III	13 759 210,32	61 638,22	13 697 572,10	9 851 727,60	

Tableau n°1

BILAN (PASSIF)

	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
BILAN (PASSIF)		
CAPITAUX PROPRES	12 133 102,32	9 818 119,22
Capital social ou personnel (1)		
Moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé, dont versé ...		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Autres réserves		
Report à nouveau (2)	9 818 119,22	5 100 000,00
Résultats nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice (2)	2 314 983,10	4 718 119,22
Total des capitaux propres (A)	12 133 102,32	9 818 119,22
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)		
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
COMPTE DE LIAISON (E)		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (F)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A + B + C + D + E + F)	12 133 102,32	9 818 119,22
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (G)	1 564 469,78	33 608,38
Fournisseurs et comptes rattachés	1 564 469,78	33 608,38
Clients créditeurs, avances et acomptes		
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat		
Comptes d'associés		
Autres créanciers		
Comptes de régularisation Passif		
AUTRES PR. POUR RISQUES ET CHARGES (H)		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (I)		
TOTAL II (G + H + I)	1 564 469,78	33 608,38
TRESORERIE - PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques de régularisation		
TOTAL III		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	13 697 572,10	9 851 727,60

Financement Permanent

Passif Circulant

Trésorerie

Tableau n°2

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxes)
(Modèle normal)

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
EXPLOITATION	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	- Ventes de marchandises (en l'état)				
	- Ventes biens et serv. produit C.A.				
	Chiffre d'affaires				
	- Variation de stocks de produits (+/-) (1)				
	- Immo. pd. par l'entreprise pour elle-même				
	- Subventions d'exploitation	5 100 000,00		5 100 000,00	5 100 000,00
	- Autres produits d'exploitation				
	- Reprise d'exploitation, Transferts de charges				
	Total I	5 100 000,00		5 100 000,00	5 100 000,00
II	CHARGES D'EXPLOITATION				
	- Achats revendus (2) de marchandises				
	- Achats consommés (2) de mat. et fournit.	922 894,15	208,00	923 102,15	41 703,85
	- Autres charges externes	2 335 085,26		2 335 085,26	335 340,61
	- Impôts et taxes	2 549,15	82,00	2 631,15	
	- Charges de personnel				
	- Autres charges d'exploitation				
- Dotations d'exploitation	56 781,76		56 781,76	4 856,46	
Total II	3 317 310,32	290,00	3 317 600,32	381 900,92	
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 782 399,68	4 718 099,08	
FINANCIER	IV PRODUITS FINANCIERS				
	- Produits de titres de participation et autres titres immobilisés				
	- Gains de change				
	- Intérêts et autres produits financiers				
- Reprises financières, transfert de charges					
Total IV					
V CHARGES FINANCIERES					
- Charges d'intérêts					
- Pertes de change					
- Autres charges financières					
- Dotations financières					
Total V					
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)					
VII RESULTAT COURANT (III + VI)			1 782 399,68	4 718 099,08	

(1) Variation de stock : stock final - stock initial ; augmentation (+) diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

Tableau n°2

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxes) - Suite -
(Modèle normal)

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
VII	RESULTAT COURANT (Reports)			1 782 399,68	4 718 099,08
VIII	PRODUITS NON COURANTS				
	- Produits de cessions d'immobilisation				
	- Subventions d'équilibre				
	- Reprises sur subventions d'investissement				
	- Autres produits non courants	532 583,68		532 583,68	20,14
	- Reprises non courantes, transfert de charges				
	Total VIII	532 583,68		532 583,68	20,14
IX	CHARGES NON COURANTES				
	- Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées				
	- Subventions accordées				
	- Autres charges non courantes	0,26		0,26	
	- Dotations non courantes aux amort et prov.				
	Total IX	0,26		0,26	
X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			532 583,42	20,14
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)			2 314 983,10	4 718 119,22
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS				
XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			2 314 983,10	4 718 119,22
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			5 632 583,68	5 100 020,14
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			3 317 600,58	381 900,92
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			2 314 983,10	4 718 119,22

Tableau n°4/ B 2

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS
AUTRES QUE FINANCIERES**

NATURE	Montant Brut Déb. Ex.	Augmentations		Diminutions		Montant Brut Fin Ex.
		Acquisition	Production par l'Entité pour elle-même	Cession	Retrait	
Immobilisations en non-valeurs						
Frais préliminaires						
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des obligations						
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations en Recherche et développement						
Brevets, marques, droits et valeurs similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	257 424,00	71 935,13				329 359,13
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillages						
Matériel de transport	226 875,00					226 875,00
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	30 549,00	71 935,13				102 484,13
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						

Tableau n°5

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)		
RUBRIQUES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Ventes de marchandises (en l'état) - Achats revendus de marchandises		
MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT I		
PRODUCTION DE L'EXERCICE II		
+ Ventes de biens et services produits + Variation de stocks de produits + Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
CONSOMMATION DE L'EXERCICE III	3 258 187,41	377 044,46
- Achats consommés de matières et fournitures - Autres charges externes	923 102,15 2 335 085,26	41 703,85 335 340,61
VALEUR AJOUTEE (I + II - III) IV	-3 258 187,41	-377 044,46
+ Subventions d'exploitation - Impôts et taxes - Charges de personnel	5 100 000,00 2 631,15	5 100 000,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E.) INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E.)	1 839 181,44	4 722 955,54
+ Autres produits d'exploitation - Autres charges d'exploitation + Reprises d'exploitation : Transferts de charges - Dotations d'exploitation	56 781,76	4 856,46
= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -) VI	1 782 399,68	4 718 099,08
(+ ou -) RESULTAT FINANCIER VII		
= RESULTAT COURANT (+ ou -) VIII	1 782 399,68	4 718 099,08
(+ ou -) RESULTAT NON COURANT IX	532 583,42	20,14
- Impôts sur les résultats		
= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -) X	2 314 983,10	4 718 119,22

Tableau n°6/B11

DETAIL DES POSTES DU C.P.C. (CHARGES)

Poste	CHARGES D'EXPLOITATION	MONTANT	EXERCICE PRECEDENT
611	Achats revendus de marchandises Achats de marchandises Variation des stocks de marchandises (+/-)		
	Total		
612	Achats consommés de matière et de fournitures Achats de matières premières Variation des stocks de matières premières (+/-) Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-) Achats non stockés de matières et de fournitures Achats de travaux, études et prestations de services Achats de matières et de fournitures des exercices antérieurs	67 634,00 855 260,15 208,00	11 782,01 29 921,84
	Total	923 102,15	41 703,85
613	Autres charges externes		
614	Locations et charges locatives Redevances de crédit-bail Entretien et réparations Primes d'assurances Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise Rémunérations d'intermédiaires et honoraires Redevances pour brevets, marques, droits... Transports Déplacements, missions et réceptions Reste du poste des autres charges externes	6 000,00 6 256,31 5 871,32 260 796,88 67 200,00 231 975,01 1 756 985,74	478,77 10 800,00 1 885,84 322 176,00
	Total	2 335 085,26	335 340,61
617	Charges de personnel Rémunération du personnel Charges sociales Reste du poste des charges de personnel		
	Total		
618	Autres charges d'exploitation Jetons de présence Pertes sur créances irrécouvrables Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	Total		
Poste	CHARGES FINANCIERES	MONTANT	EXERCICE PRECEDENT
638	Autres charges financières Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement Reste du poste des autres charges financières		
	Total		
Poste	CHARGES NON COURANTES	MONTANT	EXERCICE PRECEDENT
658	Autres charges non courantes Pénalités sur marchés et débits Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats) Pénalités et amendes fiscales Créances devenues irrécouvrables Reste du poste des autres charges non courantes	0,26	
	Total	0,26	

Tableau n°6/B 11

DETAIL DES POSTES DU C.P.C. (PRODUITS)

<u>Poste</u>	<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	<u>MONTANT</u>	<u>EXERCICE PRECEDENT</u>
711	Ventes de marchandises : Ventes de marchandises au Maroc Ventes de marchandises à l'étranger Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total		
712	Ventes de biens et services produits : Ventes de biens au Maroc Ventes de biens à l'étranger Ventes de services au Maroc Ventes de services à l'étranger Redevances pour brevets, marques, droits, etc ... Reste du poste des ventes de biens et services		
	Total		
713	Variation des stocks de produits : Variation des stocks des biens produits Variation des stocks des services produits Variation des stocks des produits en cours		
	Total		
718	Autres produits d'exploitation : Jetons de présence reçus Reste du poste (produits divers)		
	Total		
719	Reprises d'exploitation - transferts de charges : Reprises Transferts de charges		
	Total		

<u>Poste</u>	<u>PRODUITS FINANCIERS</u>	<u>MONTANT</u>	<u>EXERCICE PRECEDENT</u>
738	Intérêts et autres produits financiers : Intérêts et produits assimilés Revenu des créances rattachées à des participations Produits nets sur cession de titres et valeurs de placement Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
	Total		

Exercice du : 01/01/2015 au : 31/12/2015

Etats Financiers : F.M.E.F

Tableau n°8/ B 12 Bis

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début d'exercice	Dotations de l'exercice	Amortissements sur immos. sorties	Cumul d'amortis. fin d'exercice
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS				
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	4 856,46	56 781,76		61 638,22
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel de transport	3 781,25	45 375,00		49 156,25
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	1 075,21	11 406,76		12 481,97
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				

Tableau n° : 16

**ETAT DE DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS
RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS**

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

1	- Montant global : DH									
2	- Détail : cf. feuillets annexes, au nombre de : 1/1									
	Il convient d'établir autant de feuille annexes qu'il existe de groupes d'éléments de même nature amortissables au même taux.									
	Modèle de feuillet annexe									
	Feuillet n° : 1/1									
	Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2015 Au 31/12/2015									
	Immobilisations concernées : Matériel informatique									
	Date d'entrée (1)	Valeur à Amortir		Amortissements antérieurs (3)	AMORTISSEMENTS DEDUITS DU BINIFICE BRUT DE L'EXERCICE			Total des amortissements à la fin de l'exercice (col. 4 + col. 7) 8	Observations (5)	
		Prix d'acquisition (2)	Valeur comptable après réévaluation		Taux	Durée (4)	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice 7			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
	01/10/2014	24 919,00		934,46	15%	6,66	3 737,85	4 672,31		
	Totaux	24 919,00		934,46			3 737,85	4 672,31		

(1) Pour les acquisitions de l'exercice, indiquer le mois d'entrée dans l'actif; pour les acquisitions antérieures, indiquer seulement l'année d'entrée dans l'actifs.

En cas de réévaluation, c'est l'année de réévaluation des éléments qui constitue leur date d'entrée (col.1). Le montant de la dotation est au maximum égal au rapport de la valeur comptable (col.3) sur la durée probable d'utilisation (col. 6).

(2) Le prix d'acquisition est égal au prix de revient diminué, le cas échéant, de la T.V.A. ouvrant droit à déduction dont, le montant doit figurer (col. 9).

(3) Dans le tableau correspondant à l'exercice de réévaluation, les amortissements antérieurs figures pour 0 (zéro).

(4) Indiquer la durée d'utilisation en années.

(5) Faire figurer notamment dans cette colonne toutes explications utiles concernant la justification des taux majorés, par exemple, matériel à usure rapide, amortissements accélérés.

Tableau n° : 16

**ETAT DE DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS
RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS**

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

1	- Montant global :DH									
2	- Détail : cf. feuillets annexes, au nombre de : 1/1									
	Il convient d'établir autant de feuille annexes qu'il existe de groupes d'éléments de même nature amortissables au même taux.									
	Modèle de feuillet annexe									
	Feuillet n° : 1/1									
	Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2015 Au 31/12/2015									
	Immobilisations concernées : Matériel de bureau									
	Date d'entrée (1)	Valeur à Amortir		Amortissements antérieurs (3)	AMORTISSEMENTS DEDUITS DU BINIFICE BRUT DE L'EXERCICE			Total des amortissements à la fin de l'exercice (col. 4 + col. 7) 8	Observations (5)	
		Prix d'acquisition (2)	Valeur comptable après réévaluation		Taux	Durée (4)	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice 7			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
	01/10/2014	5 630,00		140,75	10%	10	563,00	703,75		
					10%	10	-	-		
					10%	10	-	-		
					10%	10	-	-		
	Totaux	5 630,00		140,75			563,00	703,75		

(1) Pour les acquisitions de l'exercice, indiquer le mois d'entrée dans l'actif; pour les acquisitions antérieures, indiquer seulement l'année d'entrée dans l'actifs.

En cas de réévaluation, c'est l'année de réévaluation des éléments qui constitue leur date d'entrée (col.1). Le montant de la dotation est au maximum égal au rapport de la valeur comptable (col.3) sur la durée probable d'utilisation (col. 6).

(2) Le prix d'acquisition est égal au prix de revient diminué, le cas échéant, de la T.V.A. ouvrant droit à déduction dont, le montant doit figurer (col. 9).

(3) Dans le tableau correspondant à l'exercice de réévaluation, les amortissements antérieurs figures pour 0 (zéro).

(4) Indiquer la durée d'utilisation en années.

(5) Faire figurer notamment dans cette colonne toutes explications utiles concernant la justification des taux majorés, par exemple, matériel à usure rapide, amortissements accélérés.

Tableau n° : 16

**ETAT DE DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS
RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS**

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

1	- Montant global : DH							
2	- Détail : cf. feuillets annexes, au nombre de : 1/1							
	Il convient d'établir autant de feuille annexes qu'il existe de groupes d'éléments de même nature amortissables au même taux.							
	Modèle de feuillet annexe							
	Feuillet n° : 1/1							
	Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2015 Au 31/12/2015							
	Immobilisations concernées : Matériel de transport							
	AMORTISSEMENTS DEDUITS DU BINIFICE BRUT DE L'EXERCICE							
	Valeur à Amortir		Amortissements antérieurs (3)	Taux	Durée (4)	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice (7)	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col. 4 + col. 7) (8)	Observations (5)
	Prix d'acquisition (2)	Valeur comptable après réévaluation (3)						
1	2	3	4	5	6	7	8	9
28/11/2014	226 875,00		3 781,25	20% 20% 20%	5 5 5	45 375,00 - -	49 156,25 - -	
Totaux	226 875,00		3 781,25			45 375,00	49 156,25	

(1) Pour les acquisitions de l'exercice, indiquer le mois d'entrée dans l'actif; pour les acquisitions antérieures, indiquer seulement l'année d'entrée dans l'actifs. En cas de réévaluation, c'est l'année de réévaluation des éléments qui constitue leur date d'entrée (col.1). Le montant de la dotation est au maximum égal au rapport de la valeur comptable (col.3) sur la durée probable d'utilisation (col. 6).

(2) Le prix d'acquisition est égal au prix de revient diminué, le cas échéant, de la T.V.A. ouvrant droit à déduction dont, le montant doit figurer (col. 9).

(3) Dans le tableau correspondant à l'exercice de réévaluation, les amortissements antérieurs figures pour 0 (zéro).

(4) Indiquer la durée d'utilisation en années.

(5) Faire figurer notamment dans cette colonne toutes explications utiles concernant la justification des taux majorés, par exemple, matériel à usure rapide, amortissements accélérés.

Tableau n° : 16

**ETAT DE DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS
RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS**

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

1	- Montant global : DH							
2	- Détail : cf. feuillets annexes, au nombre de : 1/1							
	Il convient d'établir autant de feuille annexes qu'il existe de groupes d'éléments de même nature amortissables au même taux.							
	Modèle de feuillet annexe							
	Feuillet n° : 1/1							
	Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2015 Au 31/12/2015							
	Immobilisations concernées : Mobilier de bureau							
	AMORTISSEMENTS DEDUITS DU BINIFICE BRUT DE L'EXERCICE							
	Valeur à Amortir		Amortissements antérieurs (3)	Taux	Durée (4)	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice (7)	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col. 4 + col. 7) (8)	Observations (5)
	Prix d'acquisition (2)	Valeur comptable après réévaluation (3)						
1	2	3	4	5	6	7	8	9
janv-15 mai-15	69 307,13 2 628,00			10% 10% 10%	10 10 10	6 930,71 175,20 -	6 930,71 175,20 -	
Totaux	71 935,13		-			7 105,91	7 105,91	

(1) Pour les acquisitions de l'exercice, indiquer le mois d'entrée dans l'actif; pour les acquisitions antérieures, indiquer seulement l'année d'entrée dans l'actifs. En cas de réévaluation, c'est l'année de réévaluation des éléments qui constitue leur date d'entrée (col.1). Le montant de la dotation est au maximum égal au rapport de la valeur comptable (col.3) sur la durée probable d'utilisation (col. 6).

(2) Le prix d'acquisition est égal au prix de revient diminué, le cas échéant, de la T.V.A. ouvrant droit à déduction dont, le montant doit figurer (col. 9).

(3) Dans le tableau correspondant à l'exercice de réévaluation, les amortissements antérieurs figures pour 0 (zéro).

(4) Indiquer la durée d'utilisation en années.

(5) Faire figurer notamment dans cette colonne toutes explications utiles concernant la justification des taux majorés, par exemple, matériel à usure rapide, amortissements accélérés.



Bank Al-maghrib, 115, Bd de Paris. Casablanca
Tél. : +212 (0) 522 27 09 24 • fmef@fmef.com • www.fmef.ma